



Club alpin du Canada - Section Outaouais

Assemblée générale annuelle du vendredi 24 novembre 2023

Procès-verbal

Centre communautaire des Hautes Plaines
479 boulevard des Hautes-Plaines, Gatineau, QC, J8Z 2H8

Membres présents : 20

André Fink, Chloé Gourde-Bureau, Cindy Doyle, David Baxter, Fanny Autin, François Bessette, François Houle, Jean Létourneau, Jean-François Thibault, Josée Desjardins, Marc Bourgeois, Marquise Comtois, Martin Cavé, Michèle Hallé, Nancy Roy Malo, Patricia Allaire, Sébastien Déry, Sindy Audet, Valérie Thivierge, Zaid Kamel

Présences nécessaires pour le quorum : 15 membres (10% des 143 membres adultes)

1. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée

Cindy Doyle a accepté le rôle de Présidente d'assemblée.

2. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée

François Bessette a accepté le rôle de Secrétaire d'assemblée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour avait été transmis aux membres par voie électronique le 14 novembre avec l'avis de convocation, soit 10 jours avant l'AGA.

Ordre du jour lu par la Présidente d'assemblée, Cindy Doyle. Il a été dûment proposé et secondé d'adopter l'ordre du jour. L'ordre du jour a été adopté.

4. Présentation du [rapport annuel](#) et période de questions

Le rapport du CA du Club alpin du Canada section Outaouais pour l'année 2022-2023 a été transmis aux membres par voie électronique le 14 novembre, soit 10 jours avant l'AGA, afin qu'ils puissent en prendre connaissance.

Le rapport du conseil d'administration est sauvegardé sur le site web du club au :

<https://cac-outaouais.org/rapport-annuel-du-cac/>

Cindy Doyle a présenté quelques points saillants du rapport du CA à l'assemblée. Notamment :

- Le club national a changé de plateforme informatique au printemps 2023. Site maintenant bilingue. Et l'acceptation de risques se fait maintenant électroniquement lors de l'inscription.
- Le vélo n'est plus assuré alors nous ne pouvons plus offrir de sorties vélo.
- On espère qu'avec nos efforts, la CCN va ouvrir officiellement des sites d'escalade de bloc en 2024.

- le nombre de membres est stable (159 à la fin octobre).
- Nous avons des discussions de partenariat avec Altitude Gym. Ils nous permettent d'afficher pour présenter notre club et nos sorties, car ils croient en notre mission et veulent valoriser le plein-air.
- Autres partenariats : accès gratuit à la montagne d'Argent, accès au refuge Keene conditionnelle à notre participation à la corvée d'entretien au printemps.
- Deux nouveaux formateurs s'ajoutent : Sébastien et Nancy.
- Nous avons relancé le bulletin mensuel.
- Nous proposons de réduire le CA de 10 à 7 administrateurs, et que l'élection soit pour faire partie du CA et non pour un poste en particulier. Le CA lui-même décidera de la répartition des responsabilités lors de la première réunion. Ceci est en accord avec le Code de gouvernance des OBNL du Québec.

5. Soumission et adoption des états financiers

Les états financiers font partie intégrante du rapport annuel du CA transmis aux membres par voie électronique avant l'AGA.

Josée Desjardins, Trésorière a présenté un sommaire des points saillants des états financiers, et fait un sommaire des revenus et dépenses, en comparaison avec l'année précédente. Notre encaisse est stable. La majeure partie des revenus provient des abonnements; les formations ont aussi apporté quelques revenus. Au niveau des dépenses, la gestion du site web (logiciels) et l'AGA représentent les dépenses principales.

François Bessette a noté que le club fonctionne avec des revenus similaires depuis des années et que compte tenu de l'inflation, on pourrait augmenter le coût du membership. une brève discussion a suivi.

Il a été dûment proposé et secondé d'adopter les états financiers pour l'exercice 2022-2023. Les états financiers sont adoptés à l'unanimité.

6. Nomination de vérificateurs

Il a été dûment proposé et secondé de ne pas recourir à un vérificateur financier pour l'année 2023-2024. La proposition a été adoptée à l'unanimité.

7. Amendements aux règlements du club

François Bessette a lu un par un les amendements, et un vote a été tenu pour chacun.

Article 4, 6, 27, 31, 34 : Il a été dûment proposé et secondé d'adopter l'amendement. La proposition a été adoptée à l'unanimité.

Article 22 : André Fink a proposé une variante : 3 postes spécifiques (président, trésorier et secrétaire), et 4 postes généraux d'administrateurs. La raison étant qu'il est légitime pour un membre d'avoir son mot à dire sur qui va mieux le représenter. Secondé par François Houle. Le vote a été demandé 2 pour, 15 contres. Rejeté.

Article 22 : l'amendement proposé dans le rapport annuel a été dûment proposé et secondé. Le vote a été de 15 pour, 2 contre. Adopté.

8. Dissolution du CA sortant et nomination d'un(e) président(e) d'élection

Il a été déclaré que le CA en fonction pour l'année 2022-2023 était dissous.

Chloé Gourde-Bureau a accepté le rôle de Présidente d'élection.

9. Élection du nouveau conseil d'administration

Restent en place sur le CA : Fanny Autin, François Bessette

Cinq postes sont en élection (quatre pour mandat de 2 ans, un pour mandat de 1 an, suite à une démission l'an dernier).

A tour de rôle, des candidats ont été proposés pour occuper les postes en élection. La Présidente d'élection a demandé aux candidats s'ils acceptaient ou refusaient le poste en question, et vérifié avec l'assemblée que personne ne s'opposait à ce que la personne acceptant la nomination soit élue.

Candidat proposé	Accepte	Décline	Élu
Nancy Roy Malo		X	
Josée Desjardins	X		X
Sébastien Déry	X		X
David Baxter		X	
Marc Bourgeois		X	
Patricia Allaire		X	
Zaid Kamel		X	
Jean Létourneau	X		X
François Houle		X	
Michèle Hallé		X	
Marquise Comtois	X		X

Le CA est donc composé de:

Administrateur	Nom	Durée restante
1	Fanny Autin	1 an
2	François Bessette	1 an
3	Josée Desjardins	2 ans
4	Sébastien Déry	2 ans
5	Jean Létourneau	2 ans
6	Marquise Comtois	2 ans
7	(1 poste vacant)	1 an

Le CA décidera lors de la première rencontre de la répartition des responsabilités.

10. Autorisation des effets bancaires

Étant donné les amendements acceptés au point 7, ce point n'est plus pertinent. Le CA décidera à la prochaine réunion qui seront les signataires du compte bancaire de la section Outaouais.

11. Varia

Rien à cet item.

12. Remerciement des bénévoles

Cindy Doyle a remercié tous ceux et celles qui ont contribué au succès du Club par leur implication sur le CA et par le biais d'organisation d'activités de plein-air.

13. Tirage de prix pour les bénévoles et prix de présence

Des prix ont été tirés au hasard parmi les membres qui se sont impliqués dans le club cette année (ex. membres du CA, organisateurs de sorties, etc.). Voici les prix et les gagnants :

Certificat cadeau de 50\$ chez VertiCall	Sébastien Dery
Certificat cadeau de 50\$ chez Vélozophie	Jean-Francois Thibault
Certificat cadeau de \$46 chez Altitude Gym	Daniel Dubuc

Des prix de présence ont aussi été tirés au hasard parmi tous les participants à l'assemblée :

Certificat cadeau de 50\$ chez Bushtukah	François Houle
Livre : Memento, connaissance de base, Petzl	Jean Létourneau

14. Clôture de la réunion

La réunion s'est terminée à 20h06.